

Les États généraux de l'Industrie : un catalyseur pour la Lorraine

Dans la région Lorraine, la tenue des Etats généraux de l'Industrie a été accueillie de manière particulièrement favorable.

par Eric PIERRAT*

La tenue d'Etats généraux de l'Industrie (EGI) en France répond à la volonté du Président de la République de ne pas laisser l'économie française (en particulier son industrie) poursuivre l'évolution qu'elle connaît depuis environ vingt ans.

Il s'agit par conséquent de marquer une rupture, afin que l'hémorragie des emplois industriels cesse, que la France regagne des parts de marché à l'export et que l'économie française produise plus de valeur ajoutée.

Une des idées qui ont présidé à la décision de convoquer ces Etats généraux était aussi de réunir la totalité des acteurs de l'économie française afin de les amener à réfléchir ensemble aux problèmes rencontrés et aux solutions qui pouvaient y être apportées, dans un contexte qui n'est plus seulement national, mais au minimum européen et, de fait, mondial.

Cette initiative a été très favorablement accueillie en Lorraine, une région particulièrement représentative des évolutions industrielles françaises, très ouverte sur l'extérieur grâce à ses trois frontières (avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne) et, par là même, soucieuse de s'insérer dans un contexte qui ne saurait demeurer « franco-français ».

Mais, si cette initiative a été bien accueillie en Lorraine, c'est aussi parce que les acteurs lorrains, qui réfléchissent depuis des années à ces thématiques, ont une bonne expérience des mutations industrielles. Depuis quarante ans, en effet, la réalité lorraine n'est faite que de mutations et de restructurations qu'il faut anticiper, gérer, et... digérer. Ajoutons à cela que, dès 2007, les acteurs lorrains ont choisi d'œuvrer ensemble dans le domaine des mutations économiques afin de mieux armer leur région pour l'avenir. A leurs yeux, cette initiative nationale était donc la bienvenue.

LE TRAVAIL EFFECTUÉ EN LORRAINE DEPUIS 2007 A PRÉPARÉ LA RÉGION AUX ETATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

En novembre 2007, l'Etat et la région Lorraine cosignaient la Convention de Développement socio-économique de la Lorraine par l'Anticipation des mutations industrielles, qui a la même durée de validité que le Contrat de Projets Etat-Région, à savoir six ans (2007 à 2013).

Plusieurs mesures sont préconisées par cette convention. Tout d'abord, il s'agit de développer un travail de veille et d'anticipation des mutations économiques (notamment par le suivi des filières et des grandes entreprises, ainsi que par l'exploitation des résultats des réunions du Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises, le Codefi).

Du côté de l'emploi, il y a un engagement à mettre en œuvre tant la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) que les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (Edec).

En matière de réindustrialisation, l'engagement a été pris de mutualiser les conventions de revitalisation et d'y inclure davantage d'actions structurantes (par exemple, au profit de pôles de compétitivité).

Des engagements financiers ont été pris entre l'Etat et le Conseil régional, cependant que tous les acteurs socio-économiques de la région Lorraine (parlementaires, Conseils généraux, chambres consulaires, représentants patronaux et syndicaux, associations...) étaient

* Commissaire à la réindustrialisation de la Lorraine.

associés à l'instance dirigeante, l'Observatoire Régional des Mutations Economiques (Orme), qui décline les grandes orientations des décisions à prendre dans le cadre de la convention.

Plusieurs projets ont pu être financés dans le cadre de cette convention (tels que la création d'une pépinière d'entreprises ou la requalification d'un pôle industriel) et plusieurs projets d'Edec ont été menés à bien. Grâce à ce travail initié dès 2008, la Lorraine a pu mettre en avant son engagement et, en 2009, avec l'aide du Contrôle Général Economique et Financier du Ministère de l'Economie et des Finances, elle a pu organiser à l'échelle de son territoire un séminaire consacré aux mutations économiques.

Ce séminaire a été programmé sur sept journées, réparties tout au long de l'année 2009 et sur une partie de l'année 2010 : à deux journées inaugurales, à Nancy (en juin 2009), ont succédé une journée (en juillet) à Epinal, une journée (en septembre) à Bar-le-Duc et deux journées (en novembre) à Metz. Enfin, une journée conclusive a été organisée (en avril 2010) à Metz.

Ces ateliers régionaux décentralisés dans les départements lorrains ont été largement ouverts à l'ensemble des personnes intéressées par le champ des mutations économiques : chefs d'entreprises, salariés, associatifs, institutionnels... ; chacun a pu s'exprimer et réagir aux interventions des divers participants à ces journées.

Les deux journées d'ouverture, à Nancy, ont permis de poser les termes du débat, de procéder à un bref rappel historique des mutations qu'a connues la Lorraine, de regarder la situation de ses voisins (Belgique, Luxembourg), de faire un focus sur l'innovation et d'étudier dans quelle mesure la région pourra passer aux productions de demain (comme, par exemple, celles de la chimie « verte »).

A Epinal, la réflexion s'est concentrée sur l'analyse des dispositifs de revitalisation et de reclassement (Ateliers de Transition Professionnelle chez Kléber-Michelin, Contrat de Transition Professionnelle dans le bassin industriel de Saint-Dié, Convention de Reclassement Personnalisée...).

A Bar-le-Duc, un point a été fait sur les initiatives innovantes en matière de GPEC récemment menées en Lorraine.

Enfin, à Metz, le dispositif sarrois d'anticipation des mutations économiques a été présenté, ainsi qu'un dispositif anglais, celui des *learning reps* (ce sont des représentants syndicaux chargés d'identifier, au sein des entreprises, les besoins des salariés en compétences de base). De plus, les acteurs lorrains ont pu, lors de ces deux journées messines, participer à quatre ateliers autour des thèmes suivants : « Comment assurer le développement de l'économie de la connaissance en Lorraine ? » ; « Quel avenir pour l'industrie, dans la région ? » ; « Le développement de la Lorraine au sein de la grande région SarreLorLux » et, enfin, « Gouvernance et mise en réseau de l'anticipation des mutations économiques ».

L'ensemble de ces travaux a été synthétisé lors de la dernière journée conclusive de ce séminaire, le 28 avril 2010.

LES ETATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE VIENNENT PRENDRE APPUI SUR UNE DYNAMIQUE DÉJÀ ENCLENCHÉE

Entre-temps (dès novembre 2009), les acteurs lorrains ont été invités à réfléchir à un ensemble de thèmes listés dans le cadre de la préparation des Etats généraux de l'Industrie.

A la demande du ministre de l'Industrie, les régions françaises devaient, en effet, faire porter leur réflexion sur cinq thématiques transversales (Compétitivité et croissance verte, Emploi et formation, Innovation et entrepreneuriat, Politiques de filières et accès au financement) et elles devaient choisir deux thématiques parmi cinq thématiques sectorielles (Biens intermédiaires, Biens de consommation, Industries des transports, Santé, Technologie de l'information et de la communication).

En Lorraine, tous ces secteurs ont été retenus. En effet, ils sont tous représentés dans la région et il était très important de donner à tous les industriels la possibilité de s'exprimer, sans exclusive d'aucune sorte.

C'est ainsi que la Lorraine a organisé ses travaux des EGI autour de dix groupes de travail. Le Commissaire à la réindustrialisation a animé certains d'entre eux, les services de l'Etat (Direccte, DRRT...) et les différentes Chambres de Commerce et d'Industrie de Lorraine ayant animé les autres.

Après une première phase de diagnostic, les travaux des EGI en région Lorraine ont abouti à l'élaboration de soixante-cinq propositions, qui ont été transmises à Paris à la fin du mois de janvier de cette année (2010) et présentées à l'ensemble des partenaires, à Metz, le 5 février.

Ce travail mené à son terme a donc fait suite à celui qui avait été effectué dans le cadre du Séminaire sur les mutations économiques, qu'il a enrichi. Les deux démarches ayant été en partie concomitantes, il a été considéré qu'il pouvait être intéressant de les rapprocher, car elles avaient de nombreux thèmes en commun.

C'est ainsi qu'un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois, en janvier, février, mars et avril 2010 afin de dégager les points communs qui pouvaient être retirés de ces deux réflexions. Il a également utilisé, dans son analyse, des travaux menés en parallèle, comme l'élaboration de la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) et une enquête de l'Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract) menée par sa Direction en Lorraine, sur les attentes des acteurs lorrains vis-à-vis des mutations économiques.



© Fred Marvaux/REA

« A la demande du ministre de l'Industrie, les régions françaises devaient faire porter leur réflexion sur cinq thématiques transversales (Compétitivité et croissance verte, Emploi et formation, Innovation et entrepreneuriat, Politiques de filières et accès au financement) et elles devaient choisir deux thématiques parmi cinq thématiques sectorielles (Biens intermédiaires, Biens de consommation, Industries des transports, Santé, Technologie de l'information et de la communication) ». *Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, lors d'un déplacement en Moselle, le 7 juin 2010.*

DES SUITES CONCRÈTES AUX EGI APRÈS LE 4 MARS 2010

Après le 4 mars 2010, date de la présentation des résultats des Etats généraux de l'Industrie par le Président de la République lors d'une allocution prononcée à Marignane, le groupe de travail lorrain s'est fortement inspiré des décisions prises dans ce cadre, et notamment de certaines des mesures annoncées par le Président.

C'est ainsi que le 28 avril, date du séminaire régional sur les mutations économiques, les résultats de ces travaux ont été présentés à l'ensemble des acteurs lorrains concernés par la thématique de la réindustrialisation (services de l'Etat, Région, CESR, départements, organisations patronales et syndicales, entreprises, associations...).

Il a alors été proposé que la réflexion entamée dès le printemps 2009 se poursuive sur des thématiques identifiées comme prioritaires par le groupe de travail, non pas que les autres thématiques potentielles eussent manqué d'intérêt, mais il convenait, pour commencer, de se focaliser sur les thématiques prioritaires. Celles-ci sont au nombre de trois :

- 1) améliorer la lisibilité des dispositifs d'aides et l'orientation vers elles des PME de la Région ;
- 2) identifier les filières stratégiques de la Lorraine et mettre en place des comités stratégiques associés, conformément aux préconisations de la 11^e mesure ;
- 3) enfin, développer la *gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* (GPEC) au niveau des bassins industriels de la Lorraine.

Le groupe de travail, qui a été à cette occasion rebaptisé Comité de Liaison d'Anticipation des Mutations (CLAM), réunit des représentants de l'Etat, de la Région, du CESR, des syndicats et du patronat ; il a réparti son activité entre trois sous-groupes, chacun d'entre eux se consacrant à l'un des trois thèmes que nous avons énumérés.

Ces trois sous-groupes se sont réunis dès le mois de juin afin de proposer au CLAM une stratégie d'implantation et de développement spécifique à chacune des trois thématiques.

Cette stratégie sera présentée à l'Observatoire Régional des Mutations Economiques (Orme) à l'automne prochain.

Comme on le voit : en Lorraine, les Etats généraux de l'Industrie ont renforcé la mobilisation d'énergies et de compétences qui étaient déjà sensibilisées.